

Arrêté du 26 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 2 août 2005 portant application du décret n° 2005-932 du 2 août 2005 relatif au régime indemnitaire des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

26/12/2007

Cet arrêté modifie l'article 1er de l'arrêté du 2 août 2005 notamment dans ses dispositions relatives à la rémunération des directeurs de services centraux à l'AP-HP.